

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

MARDI 21 MAI 2024 à 19 h 00

À l'Hôtel de Ville

À l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- POINT N°1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024
POINT N°2 INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL
POINT N°3 ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE À DÉMISSION
POINT N°4 DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER DANS DIVERSES COMMISSIONS EN REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER DÉMISSIONNAIRE
POINT N°5 REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE MARCEL ANTHONIOZ -

**RESSOURCES
FINANCES**

- POINT N°6 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023
POINT N°7 BUDGET ETABLISSEMENT THERMAL DE DIVONNE DE DIVONNE-LES-BAINS - COMPTE DE GESTION 2023
POINT N°8 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
POINT N°9 BUDGET ANNEXE DU CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATIONS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
POINT N°10 BUDGET ANNEXE DES BOIS ET FORÊTS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
POINT N°11 BUDGET ANNEXE DES BAUX COMMERCIAUX ET CONCESSIONS (POSTE, MINI GOLF, CAMPING) - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
POINT N°12 BUDGET ANNEXE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ÉQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
POINT N°13 BUDGET ANNEXE PISCINE / PLAGE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
POINT N°14 BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
POINT N°15 BUDGET ETABLISSEMENT THERMAL DE DIVONNE-LES-BAINS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
POINT N°16 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 CONSOLIDÉ
POINT N°17 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023
POINT N°18 BUDGET ANNEXE DU CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATIONS - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

- POINT N°19 BUDGET ANNEXE DES BOIS ET FORÊTS - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023
- POINT N°20 BUDGET ANNEXE DES BAUX ET CONCESSIONS - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023
- POINT N°21 BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS DE LOISIRS EQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2023
- POINT N°22 BUDGET ANNEXE PISCINE / PLAGE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023
- POINT N°23 BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2023
- POINT N°24 BUDGET PRINCIPAL - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024
- POINT N°25 BUDGET ANNEXE DU CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATIONS - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024
- POINT N°26 BUDGET ANNEXE DES BOIS ET FORÊTS - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024
- POINT N°27 BUDGET ANNEXE DES BAUX ET CONCESSIONS - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024
- POINT N°28 BUDGET ANNEXE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS EQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024
- POINT N°29 BUDGET ANNEXE PISCINE ET PLAGE - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024
- POINT N°30 BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024
- POINT N°31 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE QUARANTE QUATRE LOGEMENTS COLLECTIFS - 868 RUE D'ARBÈRE - MONTANT TOTAL DES PRÊTS 2 986 000 EUROS
- POINT N°32 DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - APPROBATION DU PROJET "RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE DU CENTRE" DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION
- RESSOURCES HUMAINES**
- POINT N°33 CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE POLICIER MUNICIPAL, MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGET PRINCIPAL. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU BUDGET PRINCIPAL POUR PERMETTRE LES AVANCEMENTS DE GRADE POUR L'ANNÉE 2024.
- POINT N°34 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGET ANNEXE, CCAD, POUR PRENDRE EN COMPTE LES AVANCEMENTS DE GRADE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2024
- TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER**
- POINT N°35 AVENUE DU MONT MUSSY - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LES CONSORTS SALVI, TAVERNY, JOULIN ET DUPRAT RUBIN AU PROFIT DE LA COMMUNE - PARCELLE AO 117 POUR UNE EMPRISE DE 151 M²
- POINT N°36 BUDGET DE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS - BILAN DES ACQUISITIONS ET VENTES FONCIÈRES DE L'ANNÉE 2023
- POINT N°37 CHEMIN DU CLÉZET - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR MONSIEUR ET MADAME SCHOCKAERT D'UNE EMPRISE DE 118 M² SUR LA PARCELLE AC 1002

SERVICES TECHNIQUES

- POINT N°38 CONVENTION DE GESTION ENTRETIEN DES FOSSÉS DES EAUX PLUVIALES

**RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE**

POINT N°39 MARCHÉ DE GESTION ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE L'HIPPODROME - CHOIX DU PRESTATAIRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°40 CONVENTION RELATIVE À L'ENLÈVEMENT DES DÉPÔTS DE DÉCHETS IRRÉGULIERS SUITE AUX NOUVELLES MODALITÉS DE CALCUL

POINT N°41 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020, DU 12 JANVIER 2021 ET DU 18 OCTOBRE 2023.

Le 14 mai 2024

Le Maire

 Vincent SCATTOLIN